



# RAPPORT D'ACTIVITÉ



## UNITES D'APPROFONDISSEMENT

**Mai 2026**



**IRTS CA** INSTITUT RÉGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL DE CHAMPAGNE-ARDENNE  
ET SON CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS / CENTRE DE FORMATION / PÔLE RESSOURCES VAE

8, rue Frédéric et Irène Joliot-Curie 51100 REIMS  
03 26 06 22 88 / [www.irtsca.fr](http://www.irtsca.fr)



---

## SOMMAIRE

---

### Contexte

1 - Présentation des différentes Unités d'Approfondissement .....	Page 1
2 - Inscriptions aux Unités d'Approfondissement et composition des groupes.....	Page 3
3 - Déroulé des Unités d'Approfondissement .....	Page 3
4 - Propositions pédagogiques des Unités d'Approfondissement .....	Page 3
5 - Intervenants .....	Page 6
6 - Modalités d'évaluation .....	Page 8
7 - Bilan des Unités d'Approfondissement .....	Page 9
8 - Perspectives.....	Page 18

## Contexte

Les Unités d'Approfondissement sont une spécificité de l'IRTS CA pour les apprenants de troisième année en formation d'Assistant de Service Social, d'Educateur Spécialisé et d'Educateur de Jeunes Enfants. Elles permettent aux apprenants de :

- Connaître, analyser et explorer les différentes politiques publiques, ainsi que les différents partenaires et dispositifs dans le champ du travail social.
- Se positionner dans un travail partenarial.
- Participer à une réflexion collective et à une démarche exploratoire de terrain.

Ces Unités d'Approfondissement concourent à une démarche certificative pour les formations d'Assistant de Service Social, d'Educateur de Jeunes Enfants et d'Educateur Spécialisé.

## 1 - Présentation des différentes Unités d'Approfondissement

---

Six Unités d'Approfondissement, en lien avec les axes transversaux de formation, ont été proposées aux apprenants pour l'année universitaire 2025/2026 :

### Axe 1 « L'être humain, un sujet en interaction »

- ☉ Unité d'Approfondissement « Protection de l'enfance »  
Responsable et référent UA : Malik GUILLON.

### Axe 2 : « la personne et sa santé : besoins et potentialités »

- ☉ Unité d'Approfondissement « Vers l'inclusion sociale et sociétale des personnes en situation de handicap »  
Responsable et référente UA : Gaelle LOUIS

### Axe 3 : « La société, le groupe, l'individu avec ses appartenances et ses ruptures »

- ☉ Unité d'Approfondissement « Phénomènes de violence »  
Responsable et référente UA : Laetitia SIBAUD EL OUARDY
- ☉ Unité d'Approfondissement « Participation des personnes accompagnées »  
Responsable UA : Laetitia SIBAUD EL OUARDY - Référente UA : Maud RIEFFEL
- ☉ Unité d'Approfondissement « D'une rive à l'autre : la rencontre interculturelle »  
Responsable UA : Laetitia SIBAUD EL OUARDY - Référente UA : Eurydice GIUSTO

### Axe 7 : « Elaboration de démarches professionnelles »

- ☉ Unité d'Approfondissement « Culture, pratiques de médiation et travail social »  
Responsable et référente UA : Catherine FOURDRIGNIER  
Annulée en raison du manque de participants.

## 2 - Inscription aux Unités d'Approfondissement et composition des groupes

---

Un diaporama présentant les différentes UA a été envoyé par mail aux apprenants ASS2, EJE2 et ES2 le 7 mai 2025. Les apprenants ont reçu un formulaire en ligne qu'ils ont dû compléter en indiquant 3 vœux parmi les 6 propositions. Ils ont dû également inscrire leurs motivations.

Une fois les vœux saisis, l'assistante pédagogique a compilé l'ensemble des demandes et a fait des propositions de groupes en respectant la transversalité des filières dans les différentes UA et en faisant en sorte de respecter les choix des apprenants.

Le 10 juin 2025 a eu lieu une réunion avec les responsables UA et responsables d'axe afin de valider la composition des groupes.

Le premier vœu a été validé pour la majorité des apprenants. Certaines Unités d'Approfondissement étant très sollicitées, une sélection entre le premier et le second vœu a été faite par rapport aux motivations et au terrain de stage des apprenants. Les apprenants ont reçu leur affectation dans les groupes le 20 juin 2023 par courriel.

Formulation des vœux du 7 au 23 mai 2025 via le formulaire en ligne :

Unité d'approfondissement	1er choix	2ème choix	3ème choix
UA "Protection de l'enfance"	30	20	20
UA "Vers l'inclusion sociale et sociétale des personnes en situation de handicap"	21	11	13
UA "Phénomènes de violence"	28	38	18
UA "Participation des personnes accompagnées"	14	18	26
UA "D'une rive à l'autre : la rencontre interculturelle"	13	13	24
UA "Culture, pratiques de médiation et travail social"	1	7	6

Peu d'apprenants se sont inscrits sur l'UA Culture. Afin de satisfaire autant que possible les deux premiers vœux des apprenants, il a été décidé de ne pas conserver cette UA pour cette année universitaire.

Affectation dans les groupes UA :

Unité d'approfondissement	Nbre d'apprenants	1er choix	2ème choix
UA "Protection de l'enfance"	23	23	0
UA "Vers l'inclusion sociale et sociétale des personnes en situation de handicap"	23	22	1
UA "Phénomènes de violence"	21	21	0
UA "Participation des personnes accompagnées"	21	13	8
UA "D'une rive à l'autre : la rencontre interculturelle"	22	15	7
<b>TOTAL</b>	<b>110</b>	<b>94</b>	<b>16</b>

Répartition par filières :

Unité d'approfondissement	ASS	EJE	ES
UA "Protection de l'enfance"	2	3	18
UA "Vers l'inclusion sociale et sociétale des personnes en situation de handicap"	4	7	12
UA "Phénomènes de violence"	6	4	11
UA "Participation des personnes accompagnées"	10	1	10
UA "D'une rive à l'autre : la rencontre interculturelle"	4	6	12
<b>TOTAL</b>	<b>26</b>	<b>21</b>	<b>63</b>

Huit suspensions de formation ont eu lieu au cours de l'année universitaire, modifiant le nombre d'apprenants par groupes. Ainsi, 23 apprenants ont suivi l'intégralité de l'Unité d'Approfondissement « Protection de l'enfance », 22 apprenants l'UA « Vers l'inclusion sociale et sociétale des personnes en situation de handicap », 19 apprenants l'UA « Phénomènes de violence », 20 apprenants l'UA « Participation des personnes accompagnées » et 18 apprenants l'UA « d'une rive à l'autre ».

### **3 - Déroulé des Unités d'Approfondissement**

---

Les Unités d'Approfondissement se déroulent sur 3 semaines de 28 heures et une semaine de 31 heures, soit 115 heures (d'octobre à février).

Chaque Unité d'Approfondissement s'inscrit dans une dimension de recherche articulant :

- Une méthodologie liée à une démarche d'investigation et de recherche : constats de terrain, questionnements, problématique, mobilisation d'apports théoriques, outils d'investigation, recueil et analyse de données, déconstruction des représentations, posture critique et réflexive, apports pour l'élaboration et/ou la déconstruction d'un positionnement professionnel, etc.
- Une expertise d'un champ d'intervention : connaissance des publics et de leurs besoins, des pratiques professionnelles spécifiques, des politiques sociales, des dispositifs et des partenaires du champ de l'action sociale.

### **4 - Propositions pédagogiques des Unités d'Approfondissement**

---

#### **➤ UA "Protection de l'enfance"**

La spécificité du système français de protection de l'enfance réside essentiellement dans la continuité entre prévention et protection judiciaire. Des principes communs traversent ces deux types de protection. Tout d'abord le respect du droit des familles, puis le respect du droit de l'enfant et enfin le principe d'égalité entre tous les enfants qui conduit à protéger, de la même manière tous les enfants sur le territoire français.

Les orientations récentes de la protection de l'enfance engagent les professionnels à travailler dans une plus grande collaboration et une plus grande transparence avec les familles. Elles les engagent aussi à s'ouvrir à de nouvelles pratiques professionnelles et à de nouvelles formes d'interventions.

Depuis la loi du 14 mars 2016, un rééquilibrage très important entre les droits des parents et les droits des enfants s'est effectué. De ce point de vue, l'intérêt supérieur de l'enfant vient questionner dans certaines situations les limites de l'accompagnement à la parentalité et le maintien du lien parent-enfant lorsque ce dernier confronte l'enfant à un processus de souffrance et de liens toxiques. La Loi du 7 février 2022 accentue ce processus de reconnaissance des droits de l'enfant.

En complément de la « stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance » pour 2020-2022, ce nouveau texte de loi « part de l'enfant, de ses besoins fondamentaux » selon les mots d'Adrien Taquet, secrétaire d'Etat en charge de l'Enfance et des Familles. Il faudra également se saisir des nouveaux enjeux professionnels autour de la prise en compte des problématiques des troubles psychiques ou des addictions chez les adolescents, l'accueil et l'accompagnement des MNA, les progrès des neurosciences psychoaffectives qui doivent sensibiliser les professionnels à l'importance de la prise en compte des problématiques du lien d'attachement et du psychotraumatisme (thème des Assises de la Protection de l'enfance de 2025), la gestion complexe de publics à double vulnérabilité, les difficultés de l'accompagnement éducatif et social confronté à la problématique de la prostitution des mineurs, la question des parcours de rupture au sein des parcours de placement avec de nouveaux dispositifs comme le SIMS ou encore les enjeux de l'accès à l'autonomie des jeunes majeurs.

## ➔ UA "Vers l'inclusion sociale et sociétale des personnes en situation de handicap"

La socialisation doit permettre à une personne d'avoir le sentiment d'appartenir à une communauté grâce aux rapports qu'il peut nouer avec d'autres, aux projets dans lesquels il va se mobiliser et grâce aussi à son inscription dans la société.

Pour une personne en situation de handicap, cette réalité reste vraie. L'enjeu de notre société actuelle est de permettre à une personne avec des troubles de pouvoir les compenser afin qu'elle puisse être acteur de la Cité. La loi du 11 Février 2005 apporte des éléments de définition du handicap permettant de changer de paradigme. C'est bien l'interaction entre les besoins spécifiques d'une personne et son environnement qui génère la situation de handicap. Cette définition induit alors l'inclusion dans toutes les sphères de la vie de la personne en situation de handicap.

L'unité d'approfondissement relative à l'inclusion sociale et sociétale des personnes en situation de handicap vous propose de parcourir les différents enjeux d'accompagnement pour les personnes en situation de handicap en lien avec leurs besoins.

Des éléments juridiques, réflexifs et d'accompagnement tenteront de rendre à la diversité des besoins d'accompagnement de ces personnes.

Durant quatre semaines, nous vous demanderons une participation active pour coconstruire le programme à partir de thématiques (scolarité, emploi, intégration/inclusion, accessibilité, logement, vie affective/sexualité, autonomie/dépendance, culture/loisirs, santé, vieillissement, droit, politiques publiques ...).

## ➔ UA "Phénomènes de violence"

Cette unité d'approfondissement se déroule dans une démarche de recherche collective où savoirs académiques, savoirs professionnels et expérientiels des personnes en difficulté sont nécessaires pour comprendre les phénomènes de violence par une approche interdisciplinaire (sociologie, psychologie, psychosociologie, anthropologie, histoire).

Les interventions de professionnels, de personnes concernées et de militants, les apports théoriques délivrés ainsi que les investigations collectives permettront d'analyser et de comprendre :

- Les différentes formes de violence : physique, verbale, psychique, sexuelle, institutionnelle, symbolique et sociale (générée, intersectionnelle, discriminations).
- Les distinctions entre violence, agressivité, maltraitance, négligence.
- Différents processus tels que la reproduction transgénérationnelle de la violence, le processus d'emprise, le processus de radicalisation violente, le cycle de la violence conjugale, etc.
- Les catégories de violence : auto-infligée (suicide, automutilation), interpersonnelles (familiale, en institution), collectives (groupales) et systémique (violence institutionnelle, racisme)
- Les conséquences sur les victimes (psycho-trauma, conséquences sur le développement de l'enfant) et sur les professionnels (syndrome vicariant, risques psychosociaux)
- Un focus sera également mis sur les auteurs.

## ➔ UA "Participation des personnes accompagnées"

Le thème de la participation constitue un changement de paradigme en travail social. Même si la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale place l'"usager" au cœur des pratiques, la participation va plus loin et questionne ces places. Travailler sur la participation des personnes accompagnées permet de s'interroger sur la verticalité ou l'horizontalité des relations entre « aidant » et « aidé », « accompagnant » et « accompagné ».

« Cela implique une redéfinition des rapports entre les acteurs de l'action sociale et médico-sociale, les professionnels et les personnes aidées ». (HCTS, 2015).

Ce changement de paradigme nécessite que chacun ait une place dans le débat public. Le rôle des travailleurs sociaux peut être de créer cette place et de favoriser l'expression collective. Pour cela, les travailleurs sociaux doivent être formés à cette nouvelle façon de considérer les personnes accompagnées. En effet, former des travailleurs sociaux à faciliter la création de collectifs, à avoir conscience des rapports de domination, à reconnaître les savoirs expérientiels est un enjeu majeur de la formation aujourd'hui.

En 2018, intervient la réforme des diplômes de niveau 6. La participation y est présente, la mobilisation des personnes aussi (DC1 de chaque diplôme).

ASS : Favoriser l'expression de connaissances et de savoirs liés au parcours de la personne, co-construire un projet d'accompagnement avec la personne concernée dans une approche globale de la situation, Mobiliser les ressources de la personne et de son environnement.

EJE : Impliquer les parents dans les espaces institutionnels de la structure, Coopérer avec les parents pour élaborer et mettre en œuvre le projet éducatif du jeune enfant.

ES : Créer les conditions pour mobiliser les ressources de la personne, de la famille, du groupe et de l'environnement pour l'accompagnement éducatif, Rechercher et soutenir la participation des personnes dans l'accompagnement éducatif, Créer les conditions pour que la personne soit auteure de ses projets « Nous faisons ainsi l'hypothèse que la reconnaissance de la légitimité de personnes aidées et accompagnées à une fonction pédagogique vis-à-vis des professionnels de l'accompagnement transforme profondément la conception du travail social » (JAEGER, 2019).

Cette unité d'approfondissement s'appuiera plus particulièrement sur la participation des personnes en situation de pauvreté. En effet, reconnaître les savoirs de chacun est un des axes possibles pour lutter contre la pauvreté. Cependant, cette notion touche tous les publics (nous pourrions donc rencontrer d'autres champs : le champ des addictions, de la souffrance psychique mais également la protection de l'enfance, le champ du handicap, le soutien à la parentalité...).

Cette unité d'approfondissement a pour but, notamment, de créer des espaces pour que les futurs professionnels et les personnes accompagnées se côtoient, afin de partager des expériences et s'interroger sur la complémentarité des savoirs.

Le terme « expérience » est essentiel : il fait à la fois référence aux savoirs expérientiels des personnes accompagnées et à la hiérarchie des savoirs (expérientiels, professionnels, académiques). La participation en formation peut relever d'une expérience vécue au même moment par chaque protagoniste (personne accompagnée, futur travailleur social, professionnel et formateur) ; le pari est que cette expérience va produire des effets pour chacun, sur la question des rapports de pouvoir et des places de chacun dans la relation d'aide.

« Nous faisons ainsi l'hypothèse que la reconnaissance de la légitimité de personnes aidées et accompagnées à une fonction pédagogique vis-à-vis des professionnels de l'accompagnement transforme profondément la conception du travail social » (JAEGER, 2019).

## ➤ UA "D'une rive à l'autre : la rencontre interculturelle"

Les pratiques professionnelles émanent à la fois des aspects techniques, émotionnels, institutionnels et relationnels. Aujourd'hui, les situations des personnes dont les difficultés sont entremêlées demandent aux professionnels de savoir se repérer, s'impliquer dans des problématiques diversifiées (où s'entrecroisent la précarité, la parentalité, l'altérité culturelle, la santé mentale) et d'identifier les personnes, les structures et les ressources adaptées. Quelles que soient les compétences, les missions, les contextes de l'intervention, chaque professionnel est invité dans son quotidien à clarifier les différentes relations dans lesquelles sa pratique s'inscrit, à analyser la construction de son accompagnement, à rechercher un positionnement professionnel ajusté à l'intérêt des personnes accompagnées et à inventer des réponses appropriées aux impasses rencontrées.

L'UA s'articule entre témoignages de pratiques professionnelles en contexte d'altérité, et travail d'investigation en groupes. L'UA propose de construire le déroulé des interventions avec et par les apprenants. Enfin, nous souhaitons un maximum pouvoir nous rendre sur les sites professionnels afin de délocaliser le travail et ainsi permettre aux étudiants de s'immerger dans les environnements concrets. Ces expériences sur le terrain leur permettent de davantage comprendre les aspects pédagogiques et professionnels abordés.

## 5 - Intervenants

---

De nombreux acteurs interviennent au sein des Unités d'Approfondissement : le directeur pédagogique, les responsables d'axes, les responsables de formation, les responsables UA, les intervenants extérieurs. La direction pédagogique est garante du dispositif, chaque responsable UA est garant de son Unité d'Approfondissement.

### Liste des principaux intervenants par Unité d'Approfondissement :

#### ➤ UA "Protection de l'enfance"

- Malik Guillon, cadre pédagogique IRTS CA, responsable de l'axe 1. Responsable, référent et animateur de l'UA.
- Emmanuelle ROY (Adjointe chef de service et unité d'appui technique aux territoires ASE Département de la Marne.
- Emilie Vendrish (Chef de service le SAMIE de Châlons en Champagne)
- Mélanie Vérineau et V. Delanglez, MECS3-10 ans de Cormontreuil
- Clément Peltier (ES) et Julien SEYS (infirmier) Unité pédopsychiatrique d'Hospitalisation pour Adolescents.
- Christian Donnadiou, Juge des enfants TPE de Laon
- G.P Diney, Président AAEM
- Martine GAMON, Administrateur AD'HOC
- Corinne Bar, ASFAM
- Stéphanie DION (chef de service), Coralie Schmidt (TISF), Service de guidance familiale, Sauvegarde de la Marne
- Josselin Parenté (Directeur du Foyer Saint Rémi)
- Sylvie Vigourt-Oudart, (Responsable CRIAVS-CA) et Emeline Symphorien (juriste)
- Anne-Rachel Morel et Virginie OUIN (FJT Noel-Paindavoine)
- Jason Gérard (Educateur spécialisé service PEAD du Sadeff)
- Sophie BOUIVET (ES), Mme Luce (psychologue), La passerelle jeunes et cap 'ado
- Maamar Bekaouassa (chef de service), CEF d'Epernay, Vanille Bickel (psychologue) et Soraya Villain (ME et responsable Dispositif Pluri'elles)
- Laurence Dulière (Médecin), Laurent Payard (psychologie) Unité d'Accueil Pédiatrique de l'Enfance en Danger.
- Hélène Lahmar, Addiction France, Charles Louis (ES) et Ester Robin (ES) pour le Dispositif TAPAJ
- Dominique PICART, Christophe MOLL, Le CAST
- Nadège Arrouart de la PMI
- Amélie Charpentier, CRIP
- Charlène Andrino (Chargée de mission), RAPT-MDPH
- Marina Gougelet et Jean-Noël JOCKMANS (ES) (Groupe Pélican)

#### ➤ UA "Vers l'inclusion sociale et sociétale des personnes en situation de handicap"

##### Semaine 1 autour des dispositifs d'inclusion :

- Mme Méa, EJE espace famille & Handicap – Ville de REIMS
- Mme Digrazia, ES, Equipe mobile d'appui à la scolarisation
- Equipe de l'Association Départementale d'Aide familiale à Domicile de l'Aube
- Equipe éducative et habitants en situation de handicap – Association Papillons Blancs en Champagne
- Forum Santé des jeunes – Région Grand Est
- Mme Guehrar, Micro-crèche inclusive « Les Jardins de Tal »

### **Semaine 2 autour de l'accompagnement des personnes avec un trouble psychique :**

- Mme Salmon, Cheffe de service – Club Famille Association l'Amitié
- Mme Jacquemet et troupe de théâtre sur la précarité menstruelle
- Mme Brouette, Animatrice ; bénévoles et adhérents du Café GEM
- Mr Seys, Infirmier en pédopsychiatrie et Mr Peltier, ES Unité psychiatrique d'hospitalisation pour Adolescents
- Equipe éducative (1 ES et 1 ME) et psychologue du SISM (Service d'Intervention et de Soutien Mobile)
- Equipe éducative (CDS et AES, ME, ES) et résidents du FAS de Dormans (Foyer d'accueil spécialisé dans l'accompagnement des troubles psychiques)
- Mr Louis & Mme Robin, ES – Addictions France

### **Semaine 3 autour de l'autodétermination et des politiques sociales :**

- Mr Marc Fourdrignier sociologue, intervention sur les politiques sociales
- Mr Lancelot, Artiste TSA dans son spectacle « Objectif Autistan »
- Mme Clergeat, cheffe de service du Foyer l'Aurore, Papillons blancs en Champagne et son équipe
- Amélie Gallois, Cadre pédagogique
- Mme Okal + 2 mamans de la plateforme Bulle d'R

### **Semaine 4 autour de l'accompagnement des personnes en situation de handicap tout au long de la vie :**

- Résidents et professionnels de la résidence du Mont Hermé de Saint Brice Courcelles
- Mme Forget & Mr Jean-Baptiste – PCPE et C360 des Ardennes
- Mme Brenot, MDPH de la Marne
- Equipe éducative du Cap Parents DAPP (Dispositif d'Appui à la Parentalité des Personnes en situation de Handicap)
- Equipe du FAM Burnay
- Educatrice sportive et résidents – SAJ Thibierge
- Equipe éducative et travailleurs ESAT Elisa 51

### **☞ UA "Phénomènes de violence"**

- Laetitia Sibaud El-Ouardy, cadre pédagogique IRTS CA, responsable Axe 3. Responsable, référente de l'UA
- Christelle Bion, formatrice IRTS CA
- Julie ETIENNE, dispositif AGIR
- Monsieur Benoît LEMAIRE, Sous-Préfet de Reims
- Marie Foucray du CCEM
- Isabelle Kannengiesser, ASS, Jamais Seule
- Edith, personne concernée (traite des êtres humains)
- Sylvie Vigourt, psychologue CRIAVS
- Emeline Symphorien, juriste CRIAVS
- Samuel Noury, psychologue, pédopsychiatrie CHU
- Marc Fourdrignier, sociologue, intervention sur les politiques sociales
- Elodie Sylvain, réalisatrice du film « Après la mer...Charleville Mézière »
- Anne Berteaux, professeur de français langue seconde, actrice du film « Après la mer...Charleville Mézière »
- Mohsen Abkari, ancien M.N.A., acteur du film « Après la mer...Charleville Mézière »
- Bénévoles de SOS Méditerranée
- Pierrick GIRARD, ES
- Séverine Morlaix, psychologue clinicienne
- F. Marengo, association Koutcha
- Florence Roguet, CAAPP

- Ilias Ammioui, Chef de service foyer d'accueil Solfa
- Flore Jacquemet du CCAS de Reims
- Troupe de théâtre forum
- 2 ambassadeurs en santé mentale

#### ➤ UA "Participation des personnes accompagnées"

- Maud Rieffel, cadre pédagogique, filière ES, référente de l'UA
- Olivier Roux, formateur occasionnel à l'IRTS et bénévole à la Ligue de l'enseignement
- CRPA, délégués et professionnelle de la FAS
- Collectif Artaud (patients et professionnels)
- ATD Quart Monde
- Victor Galland, expert d'usage et Vincent Vandenhende, éducateur spécialisé, MAS Marc Toussaint
- Une jeune accompagnée et un éducateur spécialisé de la clinique soins études
- L'atelier d'écriture et le « café parents », parents et professionnels de l'Odyssee, hôpital de jour à Reims
- La ferme de Moyembrie (AMAP qui embauche des personnes sous-main de justice)
- Professionnels et personnes accompagnées du SAVS de l'association l'Amitié

#### ➤ UA "D'une rive à l'autre : la rencontre interculturelle"

- Eurydice Giusto, animatrice et référente de l'UA.
- Bénévoles de SOS Méditerranée
- Julie Puttemans, sage-femme CSD Croix-Rouge
- Emilie Marchal, psychologue-CADA CRF
- Paula Da Silva, ES-Institut Michel Fandre
- Philippe Stragier, CR Belgique
- Alexandre Moche, MNA Allemagne
- Victoria Djeladjaian, médiatrice culturelle
- Fabien Tarrit, collectif SOVKIPE
- Claire Le Vaillant CRF CADA et personnes accompagnées
- MDQ La passerelle
- Bénévoles de la Cimade
- Emilie Vendrish (Chef de service le SAMIE de Châlons en Champagne)
- Centre Babel (ethnopsychiatre, anthropologue, pédopsychiatre...)
- Accueil sur ASSOR...

## 6 - Modalités d'évaluation

---

Les Unités d'Approfondissement sont évaluées de la façon suivante :

- Une production.
- Une restitution orale collective.

L'ensemble de la démarche concourt à l'acquisition d'ECTS (European Credit Transfer System) en fonction de chaque formation.

Le nombre d'ECTS se calcule de la manière suivante :

Educateur Spécialisé : la production 5 ECTS et l'oral collectif 10 ECTS

Assistant de Service Social : l'oral collectif 6 ECTS

Educateur de Jeunes Enfants : la production 6 ECTS et l'oral collectif 7 ECTS

## 7 - Bilan des Unités d'Approfondissement

---

### ➔ UA "Protection de l'enfance"

Rédigé par Malik GUILLON

Comme l'an passé, La première semaine d'UA a été consacrée au système général de l'organisation de la protection de l'enfance. Emmanuelle Roy (Adjointe chef de service et unité d'appui technique aux territoires ASE) est venue nous parler de points suivants :

- Les réalités de travail et un état des lieux de l'ASE (notamment la non-exécution des mesures, les professionnels de la protection de l'enfance de plus en plus exposés à une réalité quotidienne violente avec des publics à double vulnérabilité (syndrome Vicariant), un secteur en crise de vocations, place de l'intérim). Sur le plan politique un retour les 20 mesures « chocs » proposées par le Département (Jean-Marc Roze et Martine BOUTILLAT pour la Marne) afin d'explicitier les positions stratégiques pour l'avenir de la protection de l'enfance.
- Les différents dispositifs de la protection de l'enfance.
- Les partenariats qui existent et ceux que vous aimeriez mettre en place (quelles limites ?)
- Rôles et missions des référents ASE.
- Présentation du pôle adoption.
- Attendus en lien avec les écrits professionnels : exigences pour rédiger un signalement, éléments d'étayage pour une IP, les éléments à fournir dans les Rapports de situation de l'enfant...

Les étudiants ont pu également bénéficier de l'intervention de deux professionnels pour présenter les rôles et les fonctions d'évaluation des situations de l'enfance en danger de la CRIP, la venue d'une professionnelle de la PMI sur le versant de la prévention dans le champ de la protection de l'enfance et la présentation par une ancienne référente ASE des rôles et des missions du référent ASE.

Afin d'ouvrir les apprenant à leurs premiers questionnements, nous avons visionné le film « Bennii System Crasher » qui relate le parcours de rupture d'une enfant de 9 ans prise entre l'incompréhension de la distance émotionnelle et affective de sa mère, la « mise en échec » des différents accompagnements en foyer, les passages à l'acte répétés, les fugues et les allers et retours entre foyer d'urgence et la psychiatrie.

J'ai pu également délivrer un contenu de cours sur le conflit de loyauté tant dans le cercle familial avec les conflits parentaux que dans le cadre du placement en famille d'accueil ou en foyer autour des enjeux de l'attachement et des maintiens des liens avec les parents.

Les temps consacrés aux dossiers d'investigations ont permis aux apprenant de mobiliser des premiers constats et questionnements sur ce qu'ils ont pu expérimenter depuis leur première année dans le champ de la protection de l'enfance. Les regards croisés et pluri-professionnels des EJE, des ASS et des ES ont stimulé la déconstruction des représentations sociales, des enjeux professionnels, des approches différentes mais complémentaires pour aborder les thématiques des dossiers d'investigation (les violences sexuelles, les enjeux et les limites du maintien du lien parent-enfant, les sorties des dispositifs de l'ASE et les enjeux de l'accès à l'autonomie des jeunes majeurs, les adolescents incasables, l'accompagnement des MNA, l'évaluation des situations de danger pour l'enfant, les compétences des familles). Ce temps consacré à la remise en perspective et aux partages d'expériences professionnelles travaille le vécu de conscience, la verbalisation des émotions parfois négatives et le décentrement, la remise en cause des certitudes et la mise au travail depuis une dynamique de groupe. Pour les autres semaines, quatre autres découpages thématiques :

I - Le décroisement entre le secteur du sanitaire et celui du social et l'ouverture au monde judiciaire :

Nous avons décidé avec Ludivine Mariot de mailler l'UA Protection de l'enfance avec l'UA handicap afin de permettre aux apprenant d'activer un partenariat-réseau avec le secteur sanitaire et social au regard de l'évolution des problématiques complexes des enfants, des adolescents et des jeunes majeurs.

Dans le champ de la protection de l'enfance, ce sont notamment les enjeux de la santé des enfants placés, tant sur le plan physiologique que psychique.

Cette actualité est notamment particulièrement prégnante avec l'engagement du Professeur Céline Gréco qui est à l'origine de la création du centre ASTERYA à l'Hôpital Necker à Paris qui permet de réaliser des bilans diagnostics somatiques et psychiques, des suivis pédiatriques ou orthophoniques ou bien encore des accompagnements éducatifs en lien avec le décrochage scolaire. J'ai choisi cette orientation pour problématiser toutes les difficultés qu'il y a depuis plusieurs années pour les travailleurs sociaux et les professionnels du sanitaire à travailler ensemble dans l'intérêt de l'accompagnement des enfants et des adolescents. Les équipes de travail social se plaignent souvent de publics avec des pathologies qui rendent le quotidien d'accompagnement social et éducatif très compliqué. Souvent ils aimeraient plus de diagnostics et de prises en charge thérapeutiques en amont mais les contraintes organisationnelles et la durée d'attente pour les rendez-vous les obligent à continuer de faire face à des enfants et des adolescents avec des accès de violence épuisants pour les équipes. Ainsi, les apprenants ont pu se familiariser avec des dispositifs qu'ils n'ont pas forcément l'habitude de fréquenter dans le cadre de la formation. Les interventions se sont polarisées sur le repérage et la compréhension des conséquences des maltraitements sur les enfants et les adolescents, l'évitement des parcours de rupture des enfants placés, les problématiques des troubles psychiques, des conduites à risques et addictives chez les adolescents, notamment en protection de l'enfance.

1) Tout d'abord, nous avons rencontré le dispositif de la **« Réponse Accompagnée Pour Tous »** qui a présenté le travail en partenariat en faveur de la prévention des parcours de rupture des enfants à double vulnérabilité. La moitié des effectifs de ce dispositif relevant du champ de la protection de l'enfance. Ensuite, nous avons pu découvrir le secteur de la pédopsychiatrie avec **l'« Unité Pédopsychiatrique d'Hospitalisation pour Adolescents »** à destination d'un public qui présente des comportements de mise en danger (troubles alimentaires, dépression, troubles psychotiques, bizarrerie de contact, hétéro-agressivité, auto-agressivité et phobie scolaire et sociale).

Cela a été l'occasion de revenir sur l'une des problématiques principales des parcours des enfants et des adolescents en protection de l'enfance : le ballottage des foyers à la psychiatrie et de la psychiatrie aux foyers. Ce ballottage réactivant pour les adolescents un sentiment de rejet et d'abandon ainsi que le renforcement d'un morcellement identitaire. D'un point de vue professionnel, cela a également permis de poser les paradoxes d'un champ de la protection de l'enfance saturé par des publics en situation de « double vulnérabilité » qui met les équipes à rude épreuve au quotidien et peut les pousser à l'épuisement professionnel ou dans des risques de négligence et de maltraitance. De ce point de vue, nous avons pu faire des liens avec **le SIMS (Service d'Intervention Mobile de Soutien)** conçu pour venir en aide aux structures et dispositifs de la protection de l'enfance. Le but étant de trouver des solutions de réorientation d'enfants ou d'adolescents (6-18 ans) en situation de double vulnérabilité et d'éviter les ruptures de parcours et/ou de prise en charge. Ces professionnels travaillent notamment avec les MECS et le Milieu Ouvert.

En complément des professionnels de la CRIP et de la PMI, nous avons reçu Le Docteur Dulière et Monsieur Payard (psychologue) qui sont venus nous parler des conditions d'accès au **service de l'UAPED (Unité d'Accueil Pédiatrique pour l'Enfance en Danger)** qui représente un partenaire essentiel pour le repérage et la prise en charge d'enfants victimes de violences physiques, sexuelles ou psychologiques. Cette équipe pluri-professionnelle (médecins pédiatres, psychologues, ASS, personnel infirmier) travaillent autour de la réalisation de bilans de santé (anamnèse, observations cliniques) et représentent une unité de temps et de lieu pour l'enfant et la famille susceptible de raccourcir les pertes de temps pour le repérage des situations graves et favoriser une communication plus efficace avec le milieu judiciaire.

Sur la base de la présentation de photos cliniques, les apprenants ont pu se familiariser avec la réalité crue et souvent insoutenable des formes de maltraitance physique (hypotrophies carenciales, troubles de la croissance, contusions en fonction de l'âge, lésions ORL, érosions péri-buccales autour du nez, des oreilles, des yeux, des ongles ou des brûlures, les fractures avec le syndrome de Silverman, les syndromes du bébé secoué, les sévices sexuels). Il a été également question des effets des traumatismes sur le plan psychique (dissociation). Les apprenants ont posé des questions sur les enjeux du recueil de la parole de l'enfant, les techniques d'entretien psychologiques.

Enfin, les « étudiants ont pu bénéficier d'une intervention croisée de la **Passerelle Jeunes et du Cap'Ado**. Les professionnelles ont présenté dans un premier temps les rôles et les missions, la composition de l'équipe, l'orientation et les conditions d'accueil, les problématiques des publics accueillis, les partenaires professionnels... Et dans un second temps, elles ont abordé le quotidien d'accompagnement des jeunes, les orientations de travail, la façon dont sont menés les entretiens, les outils utilisés (notamment le psychodrame émotionnel), la durée des accompagnements, les difficultés rencontrées...

2) La familiarisation avec le monde judiciaire : une rencontre avec un **Juge des enfants** a permis de clarifier les rôles et les missions du JE autour notamment de la tension entre droits de la parentalité et intérêt supérieur de l'enfant, de poser le cadre des acteurs de l'action éducative, les perceptions du JE par les travailleurs sociaux, les particularités de l'audience (avocat de la famille, travailleurs sociaux Juge des enfants), le travail en partenariat avec les travailleurs sociaux, les enjeux des rapports de fin de mesure, la réflexion partagée sur les enjeux et les limites du maintien du lien parent-enfant, l'audition par le JE des enfants. En complément de cette approche du JE, une **administratrice ad'hoc** est venue porter un peu la contradiction en ce qui concerne la défense de l'intérêt supérieur de l'enfant. Au regard du contexte politique et juridique récent, elle a pu revenir sur les droits de l'enfant à être entendu et représenté. En effet, une proposition de Loi adoptée en première (Décembre 2025) prévoit un avocat pour chaque enfant placé. Cette proposition de Loi stipulant à cet effet que l'enfant puisse être représenté indépendamment des critères de l'âge et du discernement. Il semble également prévu que l'enfant puisse être représenté en plus de son avocat par un administrateur ad-hoc. Si cette proposition était adoptée intégralement, cela pourrait venir modifier l'article 375-1 du C.C. En outre, l'article 12 de la Loi du 7 février 2022 vient rajouter une disposition particulière au sein de l'article 375 du CC : un bilan pédiatrique pour chaque enfant bénéficiant d'une mesure éducative et transmis annuellement pour les enfants âgés de plus de 2 ans et tous les 6 mois pour les enfants de moins de 2 ans (Rapport psychique, pédiatrique et social de l'enfant).

Le Juge des enfants et l'administratrice ad'hoc sont particulièrement revenus sur la façon dont se déroulent ces entretiens individuels avec les enfants tant du point de la préparation de la représentation de l'enfant pour l'administrateur ad-hoc ou de l'avocat des enfants que du point de vue de l'audition et du recueil de la parole de l'enfant pour le JE. J'avais fourni aux intervenants et aux étudiants un article sur le concept de « subjectivité juridique de l'enfant » de Dominique YOUNG qui a permis de nourrir les débats. En effet, nous étions partis du constat que la majeure partie du temps, les travailleurs sociaux se demandent dans quelle mesure la parole de l'enfant est effectivement prise en compte et dans quelle mesure la "réalité subjective" de l'enfant au regard de celle des adultes (professionnels du champ juridique ou travailleurs sociaux) participe des décisions qui sont prises pour lui.

Nous nous sommes rendus au **CEF d'Epernay**. A cette occasion, les apprenants ont pu découvrir le public dit des « jeunes délinquants » et de se familiariser avec des enjeux d'accompagnement au quotidien en vue d'une réinsertion sociale et professionnelle. Les apprenants ont pu relever les différences au regard d'un accompagnement social et éducatif plus « classique ».

Cette année, des professionnelles du **Dispositif Pluri'elles** nous ont présenté les enjeux et les modalités d'accompagnement en lien avec la prostitution des mineurs. Partant de premiers constats sur l'ampleur du phénomène dans le champ de la protection de l'enfance (80% de victimes de jeunes-filles issues de l'ASE), les professionnels ont pu rapidement faire état d'un secteur assez désarmé. Les débats ont pointé le profil de jeunes qui ont évolué dans un contexte d'adversité avec notamment des situations de maltraitance, des carences affectives, en rupture familiale.

Les questionnements des étudiants ont aussi porté sur les éléments de repérage : les changements de comportement, la déscolarisation, les fugues, l'usage intensif des moyens de communication, le train de vie onéreux, les vêtements de rechange, les addictions... Les étudiants ont manifesté le souhait de mieux comprendre les parcours d'entrée dans les milieux de la prostitution, la difficulté lors des entretiens de se reconnaître comme victime, la tendance à revendiquer les actes prostitutionnels. Du point de vue des enjeux de l'accompagnement les intervenants du dispositif ont insisté sur l'importance de la dimension interpersonnelle avec notamment le travail du lien avec le mineur et sur la continuité de la relation éducative.

## II- Les enjeux de l'accompagnement des « nouvelles problématiques » qui travaillent le champ de la protection de l'enfance :

La question des MNA, jeunes majeurs et l'accès à l'autonomie ainsi que celle des jeunes majeurs et des risques de « sorties sèches ».

Nous nous sommes rendus au **Foyer Jeunes Travailleurs de Reims** qui accompagne des jeunes autour de différents dispositifs (MECS pour les 16-21 ans, le dispositif AUTON'HOME pour les 16-18 ans, les MNA en formation ou en apprentissage ou en formation, des places PJJ pour des jeunes condamnés au pénal, le SAS en lien avec la prévention spécialisée avec des publics « alcoolisés » ou « drogués » qui mettent en péril le collectif, etc...).

La question des Mineurs Non Accompagnés : Le SAMIE nous a accueilli comme chaque année pour présenter l'accompagnement administratif, sanitaire, scolaire et l'insertion professionnelle. L'équipe a ainsi pu sensibiliser aux paradoxes souvent mal vécus par les MNA lors de la procédure d'obtention du statut de MNA en lien avec des parcours d'exil particulièrement douloureux et traumatiques. Les professionnels ont également insisté sur les enjeux de mettre en place un réel accompagnement susceptible de développer les compétences sociales de ce public en vue de l'acquisition progressive d'une autonomie et d'une compréhension des codes culturels en France pour faciliter leur intégration sociale. Le respect de la culture d'origine de chaque jeune étant également au cœur des débats avec notamment la nécessité pour les professionnels de développer des « compétences transculturelles ». Nous avons pu entendre le témoignage de deux MNA qui ont retracé leur parcours d'arrivée en France ainsi que leurs expériences de l'accompagnement au SAMIE. Les enjeux autour du positionnement professionnel, éthique et déontologique ont permis des échanges riches entre les apprenants et les professionnels.

## III - Les dispositifs de soutien à la parentalité :

Cette année j'ai opté pour les présentations des accompagnements au **Foyer Maternel Le Renouveau et notamment le Groupe Pélican**, un dispositif d'écoute et de soutien pour les enfants exposés aux violences conjugales. L'objectif était de permettre aux étudiants de saisir à la fois les processus de vulnérabilité de la parentalité dans un contexte de violences conjugales et à la fois de mieux appréhender les conséquences de ces violences sur les enfants victimes et le lien parent-enfant à partir des interventions de David Falguiere (animateur-philosophe) qui travaille sur la revalorisation des compétences parentales des mères victimes.

## IV- Les enjeux autour du placement :

1) J'ai présenté le « Manuel à l'usage des enfants placés et des professionnels de la Protection de l'Enfance » élaboré par Claire MASTALSKI. Cette psychologue défend l'idée que les problématiques du traumatisme et du mal-être au quotidien des jeunes placés ne sont pas que l'affaire de la psychologue mais c'est aussi celle des éducateurs et de l'équipe pluri-professionnelle. Elle est partie du constat que le placement réactive un sentiment abandonnique et induit chez l'enfant un « trou de sens », une détresse abyssale. Comment les aider à élaborer un « récit familial » puis un récit sur leurs parcours de placement ?

Elle a donc élaboré un livret qui permet à l'enfant de comprendre ce qu'il vit, de se sentir sécurisé par le sens qu'il donne à sa situation afin de poursuivre son développement et construire sa propre destinée.

2) Nous sommes allés **au Foyer Saint Rémi** pour aborder notamment la question de l'accueil spécifique des fratries. Nous avons abordé les points suivants :

- Le Foyer et l'orientation des enfants vers le Foyer Saint Rémi (notamment la connaissance approfondie des problématiques de l'enfant).
- Les spécificités de l'accompagnement (autour notamment des enjeux et les limites du maintien du lien dans la fratrie, l'inscription de l'accompagnement dans la durée, le travail d'individuation de chaque enfant dans la fratrie, le positionnement professionnel).
- L'accueil et l'admission dans les lieux de vie (contextualisation du placement avec les familles, possibilités d'immersion des enfants pour tester leur adaptation, présentation des lieux de vie).
- Le quotidien éducatif et l'équipe pluridisciplinaire
- Le travail avec les parents (enjeux du maintien du lien parents-enfants, aménagements en fonction des difficultés des enfants et des parents).
- Les possibilités de réorientation et la question de l'organisation des départs du Foyer Saint Rémi
- Conclusion sur le devenir et la résilience des enfants placés.

A l'issue de ces 4 semaines, les apprenant ont réalisé leurs dossiers d'investigations sur les thématiques suivantes : les MNA, les violences sexuelles, les jeunes majeurs, les compétences des familles, les enjeux et les limites du maintien du lien parent-enfant, les adolescents incasables. Cette année les restitutions orales se sont effectuées avec l'UA Handicap, ce qui a permis de croiser les enjeux et la complémentarité des accompagnements dans les champs sanitaires et sociaux. Les étudiants ont réalisé de bons travaux (notes qui vont de 10 à 20/20) et se sont pleinement appropriés les apports de ces 4 semaines pour finaliser l'élaboration de leur identité professionnelle ainsi questionner leurs futures postures professionnelles dans le cadre de l'accompagnement des familles et de leurs enfants.

### ➤ **UA "Vers l'inclusion sociale et sociétale des personnes en situation de handicap"**

Rédigé par Ludivine MARIOT

L'UA « Inclusion des personnes en situation de handicap » se veut être un espace d'échanges, d'interconnaissances et de richesse au service des personnes en situation de handicap.

Au cours de cette année 2025-2026, les 21 apprenants ont pu appréhender différentes formes d'expertise en lien avec ce secteur : des professionnels experts dans leur accompagnement de ce public, des aidants experts de la réalité de vie de leur proche en situation de handicap et des experts d'expériences que sont les personnes en situation de handicap. C'est au prisme de cette triple expertise que les 4 semaines d'UA se sont déroulées.

Au cours de la 1ère semaine, les apprenants ont pu mieux saisir les enjeux de l'accompagnement dans une dynamique d'inclusion en rencontrant les professionnels qui mettent en œuvre ces modalités (habitat inclusif, EMASco...). Lors de cette semaine, nous avons pu saisir les enjeux de l'inclusion des personnes en situation de handicap. Politiquement parlant, il est clair que la volonté est de mobiliser les ressources de droit commun et de favoriser l'inclusion vers le milieu ordinaire. A cette fin, de multiples dispositifs ou plateformes ont été créés dans la période post-COVID. Nous avons pu en découvrir un certain nombre lors de cette première semaine ainsi que leurs évolutions.

La 2ème semaine était orientée vers une meilleure connaissance de l'accompagnement des personnes ayant des troubles psychiques : rencontres avec des personnes ayant des troubles psychiques et des professionnels de la maladie psychique nous ont aidé à réfléchir cette réalité. La visite du FAM de Dormans a clos cette deuxième semaine. L'accompagnement par Snoezelen est fortement mobilisé dans cette structure et nous avons pu découvrir la salle et son utilisation.

Des temps de cette deuxième semaine est partagée avec l'UA Protection de l'enfance. En effet, nous savons que de plus en plus d'enfants « à double vulnérabilité » sont accompagnés par les équipes. Ce sont des enfants en situation de danger et en situation de handicap. Ainsi, nous avons pu rencontrer le SISM et l'UPHA qui accompagnent ces enfants et questionner ensemble les enjeux et les limites de l'accompagnement de ces enfants. L'équipe d'Addictions France a également pu intervenir pour sensibiliser nos apprenants à cette thématique et approcher le matériel de prévention.

La 3ème semaine avait pour objectif de faire monter en compétences les apprenants sur la promotion de l'auto-détermination chez les personnes en situation de handicap. Des apports pratiques de certains établissements ou services ont permis aux apprenants de mieux comprendre la mise en œuvre concrète de ce concept. Le témoignage d'aidants au cours de cette semaine permet également d'être sensibilisé à l'importance de les associer dans l'accompagnement de leur enfant en situation de handicap qu'ils soient mineurs ou majeurs.

La dernière semaine était tournée vers des dispositifs spécifiques d'accompagnement mais méconnus des apprenants : « réponse accompagnée pour tous », « cap parents », PCPE et C360. Cette UA a vraiment pour objectif de permettre aux participants de mieux appréhender le secteur actuel de l'accompagnement des personnes en situation de handicap

Ces 4 semaines se sont brillamment clôturées par les exposés oraux des apprenants sur les thématiques de leur choix en lien avec cette UA. Je remercie les apprenants pour leur engagement, questionnements et bienveillance durant ces 4 semaines tant auprès des professionnels que des personnes accompagnées.

## ➤ UA "Participation des personnes accompagnées"

Rédigé par Maud RIEFFEL

Pour le bilan de cette 4ème édition, je reviendrai, comme l'an passé, sur 3 temps forts de ces 4 semaines :

1. L'expérience de "faire ensemble" dès le début de l'UA.
2. Les 2 journées en croisement des savoirs et des pratiques avec ATD Quart Monde.
3. La journée de restitution.

En effet, un bilan se doit d'être synthétique, c'est pourquoi j'ai choisi trois moments qui ont particulièrement contribué à ce que je cherche dans cette UA : vivre ensemble des moments où les relations avec les personnes accompagnées sont horizontales, pour en tirer une réflexivité sur la pratique de travailleur social.

Tous les autres moments ont également participé à la construction de cette réflexivité.

1. Dès le début de cette UA, nous sommes allés à la ferme de Moyembrie. Cette ferme est construite sur un projet de réinsertion pour des « personnes sous-main de justice », en lien avec un projet d'Association de Maintien pour une Agriculture Paysanne (AMAP). Le projet de la ferme est lui-même horizontal : les accompagnateurs sont également maraîchers, fromagers et travaillent à la ferme.

Nous avons nous-même participé au maraîchage, en travaillant avec les personnes accompagnées et les accompagnateurs.

Cette journée a permis de donner le ton de l'UA car dans cette ferme, la pratique des relations horizontales et de la participation des personnes accompagnées est pensée, est réfléchi et mise en acte, avec des anciens détenus (la prison est un lieu où la participation est réduite à néant ou peu s'en fait).

2. Les 2 journées en croisement des savoirs et des pratiques avec ATD Quart Monde sont centrales dans cette UA. Les personnes qui vivent la pauvreté viennent croiser leurs savoirs et leurs pratiques.

Cela bouleverse nos repères : elles ne viennent pas nous donner leur témoignage, elles ne sont pas en situation d'être aidées ou accompagnées, mais elles viennent réfléchir avec nous à des thèmes centraux : l'accompagnement social, la pauvreté, ... Cela permet de dégager des pistes que seuls, les travailleurs sociaux ne pourraient pas envisager. C'est bien ce complément de points de vue qui est recherché, pour mieux travailler ensemble.

Nous avons expérimenté du théâtre-forum, basé sur le théâtre de l'opprimé, d'Augusto Boal.

Cela a permis à tous de réfléchir aux solutions qui viennent aider l'opprimé, dans une situation d'oppression, à partir de récits construits et vécus par des professionnels ou des personnes accompagnées.

3. Le troisième temps fort est la journée de restitution, au cours de laquelle nous avons invité toutes les personnes qui avaient contribué à notre réflexion pendant les 4 semaines.

Nos invités ont répondu présents pour ce temps de partage, qui permet de restituer le savoir commun, dans la convivialité.

Les apprenants ont pu restituer leurs travaux d'investigation sur les thèmes suivants : Participation, langage et culture, Participation des parents, Participation et pauvreté, Participation et autonomie.

Les personnes invitées sentent qu'elles ont contribué à la formation des travailleurs sociaux et à leur changement de regard. Il s'agit d'une forme de reconnaissance. Cela a été particulièrement vrai cette année, pour le groupe ayant travaillé sur la thème de la participation des personnes en situation de pauvreté. Pour les apprenants, il s'agit également de partager leurs apprentissages, sous le regard des autres, de façon à ne pas penser seul.

Cette expérience commune est riche de sens.

Cette année, nous avons travaillé avec des nouvelles personnes, de nouveaux groupes (une jeune accompagnée par la clinique soins études, la diffusion du film « Tirailleurs », suivie de la diffusion du film documentaire « Après la mer, Charleville-Mézières » en présence de la réalisatrice et des protagonistes, enseignante et anciens Mineurs Non Accompagnés, ...) ce qui permet d'enrichir encore les échanges.

## 🔄 UA "Phénomènes de violence"

Rédigé par Laëtitia SIBAUD EL OUARTY

Cette unité d'approfondissement se déroule dans un processus de recherche collective où savoirs théoriques, professionnels et expérientiels sont nécessaires pour comprendre les phénomènes de violence. En lien avec des structures partenaires et à partir des questionnements individuels des apprenants, des groupes de recherche en transversalité se constituent autour d'une question collective mise en regard avec les réalités des professionnels et des personnes concernées. Dans un processus émergeant de problématisation, les groupes d'investigation ont défini leur objet de recherche et leur méthodologie d'enquête. Les résultats de l'enquête ont fait l'objet d'une analyse et d'une restitution orale prenant différentes formes : jeu de carte sur l'inceste, exposition de tableaux, saynètes et support vidéo.

Des points d'étape intermédiaires oraux et écrits ont été effectués et ont permis un accompagnement adapté et des réajustements par les groupes ; le carnet de bord en a été l'outil privilégié. Il est à noter que cette année, les 4 groupes de recherche (tous en transversalité) ont été particulièrement autonomes et se sont véritablement emparés des temps d'investigation et d'autonomie ce qui a permis des restitutions riches et très créatives.

Cette année les 3 ciné-débat à Opéraims et l'un à l'IRTS, toujours en présence de professionnels, ont permis une approche compréhensive et immersive de la traite des êtres humains (« The Pickers »), de l'exil et de l'enfer libyen (« Moi capitaine »), de la réalité des tirailleurs sénégalais et des OQTF pour les MNA figurants du film ainsi que de la dure réalité de la prostitution des mineures (« Noémie dit oui »). Les 2 premiers ciné-débat ont été réalisés en transversalité avec l'UA interculturelité ; et le 3<sup>e</sup> en transversalité avec les 3 UA de l'axe 3. Tous les après-midis de ces ciné-débat sont construits autour d'une table ronde réunissant différents professionnels et structures en lien avec la thématique ; ce qui permet un regard croisé et un réel approfondissement pratique et théorique, voire expérientiel de la problématique, après en être passé par l'émotion du support filmique.

Un spectacle théâtre-forum a eu lieu (« Qui ne dit mot ne consent pas », monté par Flore Jacquemet du CCAS de Reims), en transversalité avec l'UA handicap, autour de la notion de consentement.

Cette année, trois approches et thèmes pourtant programmés n'ont malheureusement pas pu avoir lieu : l'initiation à la psycho-boîte (dû à la séparation du binôme de psychologues), la journée sur l'islamophobie et l'intervention d'Humapsy.

Le séminaire sur la radicalisation violente, porté par Pierrick GIRARD et ouvert à la formation continue de l'année dernière a été transposé cette année en une demi-journée d'intervention ; le groupe a indiqué qu'une journée complète serait bénéfique.

Les interventions mêlant 2, voire 3 Unités d'approfondissement (UA handicap, UA participation et/ou UA interculturelité) ont permis la richesse des échanges et une vision plus globale des phénomènes appréhendés comme le consentement, la traite des êtres humains avec le CCEM, l'aide humanitaire par SOS Méditerranée et la problématique des MNA avec le support d'un documentaire (« Après la mer...Charleville Mézière ») en présence de la réalisatrice, d'une personne concernée et d'une professeure de FLS.

#### ✓ **1<sup>ère</sup> semaine : processus émergent des questionnements individuels et collectifs**

La première semaine a été consacrée à l'émergence des groupes d'investigation. Suite à la mise au jour des questionnements individuels, les groupes de recherche se sont progressivement constitués autour de la co-construction d'une question collective. Tous les apprenants, sans exception, ont joué le jeu de se laisser porter par leur thème plutôt que par des affinités pour constituer les groupes de recherche. 4 groupes en transversalité, dont un en transversalité totale, ont émergés autour des thématiques suivantes : l'inceste ; les violences intrafamiliales ; l'accompagnement des auteurs de violences sexuelles ainsi que la violence institutionnelle et les émotions en travail social.

*Interventions : présentation du programme AGIR (Accompagnement Global et Individualisé des Réfugiés) en présence de Monsieur le Sous-Préfet de Reims ; comprendre et accompagner la radicalisation violente (Pierrick GIRARD) ; ciné-débat « The Pickers » suivi d'interventions de professionnels et d'une personne concernée sur la traite des êtres humains en transversalité avec l'UA interculturelité ; pour finir sur la gestion de conflits (Séverine Morlaix).*

A la suite de la présentation du Programme AGIR, 8 apprenants volontaires du groupe ont intégré le projet « Bienvenu en France » consistant en un échange de lettres avec des personnes réfugiées suivi d'une rencontre.

#### ✓ **2<sup>ème</sup> semaine : problématisation et enquête exploratoire**

La deuxième semaine a été consacrée à la phase d'enquête exploratoire empirique (immersion) et théorique (problématisation) qui a donné lieu à la construction d'une méthodologie d'enquête et d'outils pour la troisième semaine : constitution d'une grille d'observation, guide d'entretiens, questionnaires ; mais également des entretiens réalisés ainsi que des micros-trottoirs.

**Interventions : méthodologie d'enquête ; Spectacle théâtre-forum « Parlons des femmes (et pas que...) »**

*Qui ne dit mot ne consent pas » (en transversalité avec l'UA handicap) ; le psycho-trauma et les conduites à risque adolescentes (Samuel Noury) ; ciné-débat « Moi-Capitaine » suivi de l'intervention de l'ONG SOS Méditerranée « Sauver, protéger, témoigner » (transversalité avec l'UA interculturelité).*

**A la suite de l'échange de courriers entre 8 apprenants du groupe et des personnes réfugiées du dispositif AGIR, une rencontre a eu lieu dans les locaux d'AGIR le 18 novembre.**

✓ **3ème semaine : phase d'enquête théorique et empirique**

La troisième semaine a été consacrée à l'enquête empirique (questionnaires, entretiens, observations), à la suite des recherches théoriques et au début de l'analyse des données.

**Interventions :** *comprendre la violence, notamment sexuelle (le CRIAVS) ; ciné-débat à Opéraims autour du film « Tirailleurs » suivi de la projection du documentaire « Après la mer...Charleville Mézières » en présence de la réalisatrice (Elodie Sylviain) et de 2 acteurs (une personne concernée et une professeure de FLS) ; cours sur les politiques sociales (Marc Fourdrignier) et présentation de l'épreuve de certification par les responsables de formation.*

✓ **4ème semaine : Phases d'analyse et de restitution des travaux d'investigation**

Cette quatrième semaine a essentiellement été consacrée à l'analyse des données et la préparation des restitutions orales par la création des supports de présentation (jeu de cartes, tableaux, vidéos, saynettes) qui ont, cette année, fait l'objet d'une créativité toute particulière.

**Interventions :** *intervention des ambassadeurs en santé mentale ; journée sur la prostitution des mineures avec le ciné-débat à Opéraims autour du film « Noémie dit oui » suivi d'une table ronde « repérer, comprendre et accompagner la prostitution des mineures » (CRIAVS, CAPP, GAIA-Solfa-Tara). Les restitutions ont été particulièrement créatives, émouvantes et denses de données empiriques, théoriques, pratiques et réflexives.*

**Bilan des apprenants sur les 4 semaines UA : Nostalgique de la fin (à l'unanimité) ; enrichissant (à l'unanimité), bienveillance, liberté, émotions, émouvant, éccœurant, révoltant, diversifié, talents cachés, évolution, « travail » (en référence à l'intervention de Monsieur le Sous-Préfet), rencontres, cohésion, rires, créatif, recul, déconstruction, satisfaction, développement, vivant, bouleversant, frustration (double annulation de la psycho-boxe), questionnements, outils, découvertes, partage, conscientisation, ouverture d'esprit, remise en question.**

➤ **UA "D'une rive à l'autre : la rencontre interculturelle"**

Rédigé par Eurydice GIUSTO

- Maintenir le travail de co-construction avec les étudiants
- Maintenir le travail en continuité avec le Centre Babel
- Développer les déplacements sur le terrain
- Renforcer la dynamique conviviale
- Renforcer l'ouverture culturelle
- Développer les interventions ciblées autour de la petite-enfance
- Instaurer des temps de débats

## 8 - Perspectives

---

### ➤ UA « Protection de l'enfance »

- ASTERYA Hôpital Necker
- Brigade des familles et des mineurs.
- Dispositif ALBA à destination des mineurs en situation de prostitution.

### ➤ UA « Vers l'inclusion sociale et sociétale des personnes en situation de handicap »

- Mener un projet partenarial avec l'université et le conseil local de santé mentale de la Ville de Reims dans le cadre des semaines d'information de santé mentale
- Solliciter le DAC et/ou l'équipe Handirelais
- Mobiliser de façon plus importante le secteur enfance pour nous accueillir dans leurs locaux et rencontrer des enfants en situation de handicap

### ➤ UA « Participation des personnes accompagnées »

- Maintenir l'expérimentation du travail avec la ferme de Moyembrie et du croisement des savoirs et des pratiques en partenariat avec ATD Quart Monde.
- Poursuivre le partage d'expériences avec l'habitat inclusif et le SAVS de l'association l'Amitié, la clinique soins études, l'Odyssée, à travers l'atelier d'écriture et la café-parents.

### ➤ UA « Phénomènes de violence »

A maintenir :

- Les 4 ciné-débat à Opérais en présence de professionnels qui sont un temps fort des semaines d'UA ; mais essayer de faire participer davantage de personnes concernées.
- Les journées thématiques (ciné-débat suivi d'une table ronde), malgré leur densité
- La double intervention du CRIAVS (une générale et une plus spécifique) et les problématiques en lien avec les violences sexuelles et la prostitution des mineures ; voir pour ouvrir à l'inceste qui est un thème récurrent sur l'UA depuis 4 ans (séminaire ?).
- Les transversalités entre UA lorsque la thématique le permet.

A construire :

- Réflexion autour de l'utilisation de la BD comme support pédagogique, voire comme média de restitution ; voir avec un illustrateur rémois.
- Retrouver un binôme de psychologues pour reprogrammer une journée d'expérimentation de la psycho-boxe
- Construire une journée sur la désistance
- Un séminaire sur le syndrome vicariant